



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS  
150, RUE PRINCIPALE  
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC) G0R 3C0**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE **MARDI 13 JANVIER 2026**, À 21h25 AU 150, RUE PRINCIPALE.

---

**SONT PRÉSENTS**

M. Éric Asselin  
Mme Manon Boucher  
M. François Lantagne

M. Guillaume Asselin  
M. Yvon Laflamme  
Mme Josée Lemieux

Tous formants quorum sous la présidence de M. Dominic Larochelle, maire.

**AUSSI PRÉSENTE**

Mme Johanne Simms, directrice générale et greffière-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit M. Dominic Larochelle, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit M. Dominic Larochelle, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

---

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Les membres du conseil constatent et mentionnent que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal, article 153, aux membres du conseil qui ne sont pas présents pour l'ouverture de la présente séance extraordinaire.

**2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION**

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture de l'ordre du jour et adoption;
3. Lecture et adoption des prévisions budgétaires 2026;
4. Lecture et adoption du programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028;
5. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement #400-25 sur le taux de taxation, les tarifs de compensation et leurs conditions de perception pour l'année 2026;
6. Période de questions;
7. Levée de l'assemblée.

260101

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Manon Boucher**

**APPUYÉE PAR Mme Josée Lemieux**

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

### 3. LECTURE ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

M. Dominic Larochelle, maire, présente les prévisions budgétaires pour l'exercice 2026 prévoyant des revenus et appropriations de 4 664 764\$ au niveau des activités financières et des dépenses et affectations équivalentes. Les activités d'investissement au budget totalisent 149 000\$ pour 2026.

**ATTENDU QUE** le budget est déposé;

**ATTENDU QUE** ce projet de budget contient les orientations données par les membres du conseil;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal présente les prévisions 2026 de la Municipalité.

<b>Budget des dépenses 2026</b>	
Administration générale	907 255\$
Sécurité publique	593 658\$
Transport routier	1 230 567\$
Hygiène du milieu	1 007 110\$
Santé & Bien-être	17 500\$
Urbanisme, zonage, développement	195 384\$
Loisirs, culture, organismes	548 530\$
Frais de financement	292 000\$
Amortissement	-682 614\$
Remboursement capital-dette	467 700\$
Activités d'investissement	149 000\$
Surplus accumulé non affecté	0\$
Règlement # 365-22 ( Dév. Lapiere phase 3)	-94 362 \$
Surplus accumulé affecté	0\$
Remboursement au fonds de roulement	28 786\$
Réserve élections	4 250\$
Total conciliation à des fins fiscales	-127 239 .73\$
<b>Total des dépenses</b>	<b>4 664 764\$</b>

<b>Budget des revenus 2026</b>	
Taxes sur valeur foncière	3 091 175\$
Tarifification services municipaux	756 499\$
Païement tenant lieu de taxes	108 911\$
Recettes de sources locales – services rendus	342 450\$
Transferts	365 729\$
<b>Total des revenus</b>	<b>4 664 764\$</b>

260102

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Asselin**

**APPUYÉ PAR M. Guillaume Asselin**

**ET RÉSOLU QUE** les prévisions budgétaires 2026 pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026 soient adoptées telles que présentées précédemment.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présent.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

### 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

ATTENDU QUE le Programme triennal d'immobilisations prévoit des investissements de 545 015\$ en 2026, de 2 048 500\$ en 2027 et de 6 758 500\$ en 2028.

260103

IL EST PROPOSÉ PAR M. Yvon Laflamme

APPUYÉ PAR Mme Josée Lemieux

ET RÉSOLU D'adopter le Programme triennal d'immobilisations qui prévoit des investissements suivants :

Investissements	2026	2027	2028
Administration	37 500\$	136 500\$	21 500\$
Sécurité publique	17 500\$	21 000\$	76 000\$
Transport routier	27 000\$	835 000\$	6 726 000\$
Hygiène du milieu	283 015\$	16 000\$	0\$
Aménagement, urbanisme et développement	0\$	40 000\$	0\$
Loisirs et culture	180 000\$	1 000 000\$	0\$
<b>Total</b>	<b>545 015\$</b>	<b>2 048 500\$</b>	<b>6 823 500\$</b>

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### 5. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #400-25 SUR LE TAUX DE TAXATION, LES TARIFS DE COMPENSATION ET LEURS CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2026

AVIS DE MOTION est par la présente, donné par M. Yvon Laflamme conseiller, qu'à une prochaine séance de ce conseil sera proposé pour adoption le règlement intitulé # 400-25 sur le taux de taxation, les tarifs de compensation et leurs conditions de perception pour l'année 2026.

Une copie de ce règlement # 400-25 sur le taux de taxation, les tarifs de compensation et leurs conditions de perception pour l'année 2026 est remise aux membres du conseil. Ce règlement ne sera pas lu lors de la séance au cours de laquelle il sera adopté.

---

### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

Aucune question reçue des citoyens.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

---

N° de résolution  
ou annotation

### 7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

260104

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Manon Boucher**

**ET RÉSOLU QUE l'assemblée soit levée à 21h 37.**

Je soussigné, maire de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal.

  
\_\_\_\_\_  
Dominic Larochelle,  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Johanne Simms, DMA  
Directrice générale et greffière-trésorière